

RAPPORT DE LA SESSION D'HIVER 2015

Christa Markwalder a été élue à la présidence du Conseil national.

Les sept membres du gouvernement ont été élus le 9 décembre.

Les objets importants pour la politique européenne suisse de la session d'hiver ont été commentés dans l'[Infoparlement](#) du Nomes. Dans le présent rapport, nous vous soumettons les décisions prises lors de cette session.

Rétrospective de la session

La dernière session de l'année 2015 a été marquée par l'élection du gouvernement suisse et la nomination d'un deuxième conseiller fédéral UDC à la place d'Eveline Widmer-Schlumpf. Simonetta Sommaruga et Didier Burkhalter restent à la tête respectivement du DFJP et du DFAE. De plus, le budget pour l'année 2016 a été approuvé et l'ancienne présidente du Nomes, la PLR bernoise Christa Markwalder a été nommée à la présidence du Conseil National.

La politique européenne

Durant cette session, la question européenne a été surtout discutée dans le cadre de la crise de réfugiés en Europe. Comme prévu durant la session d'automne, une session extraordinaire des deux Chambres consacrée à la question de la vague de réfugiés en Europe a été organisée.

Après un débat intense au sein des deux Chambres, plusieurs décisions ont été prises. Deux motions identiques de l'UDC¹ demandant la mise en place immédiate de contrôles aux frontières systématiques ont été rejetées par le Conseil national et le Conseil des Etats.

Toujours concernant les accords de Schengen, le postulat du groupe socialiste² demandant au Conseil fédéral de présenter le rapport des avantages économiques de Schengen, a été accepté. En outre, la motion des verts-libéraux³, appelant le Conseil fédéral à élaborer la stratégie concernant la vague de réfugiés a été retirée par le groupe.

Enfin, la motion des verts⁴ demandant au Conseil fédéral d'apporter une aide massive dans le cadre de la crise des réfugiés en Méditerranée a également été discutée lors de la session extraordinaire. Celle-ci prévoit notamment de réintroduire le droit de demande d'asile dans les ambassades et d'accueillir 3000 réfugiés syriens. Elle a été partiellement acceptée et est désormais en attente de la décision du deuxième conseil.

Une session extraordinaire sur la crise de réfugiés en Europe a apporté de bons résultats.

Le rapport du Conseil fédéral sur la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse est attendu pour mars 2016.

En dehors de la session extraordinaire, deux initiatives parlementaires⁵, l'une du conseiller national Hans Grunder et l'autre du PDC, exigeant une modification de la Constitution pour que la Suisse puisse continuer de collaborer avec l'UE de la manière prévue par les accords bilatéraux ont été rejetées par le Conseil national.

En outre, le Conseil national a décidé de donner suite à l'initiative du canton de Vaud⁶ exigeant de rompre les négociations avec l'UE au sujet d'un accord de libre-échange dans le secteur agro-alimentaire.

Conclusion du Nomes

L'élection de Christa Markwalder, personnalité qui s'engage activement pour l'Europe, à la tête du Conseil national représente la grande victoire de cette session. En outre, le Nomes estime que la session extraordinaire s'est déroulée de manière très positive. En effet, des motions dangereuses pour l'accord de Schengen ont été rejetées. Le Nomes estime que la Suisse retire de grands avantages de sa participation à l'espace Schengen et ce notamment dans le domaine du marché du travail, de la recherche et de la formation.

Par ailleurs, les discussions vives au sujet de la crise des réfugiés en Europe au sein de l'Assemblée fédérale ont démontré que les grands défis ne s'arrêtent pas aux frontières et ne peuvent être surmontés qu'à travers une coopération avec l'UE.

Le Nomes trouve regrettable que le Conseil national ait accepté de donner suite à l'initiative du canton du Vaud car elle limite l'économie suisse à une politique économique de protectionnisme.

Perspective pour la session de printemps 2016

Aucune décision cruciale pour l'avenir européen de la Suisse n'est agendée pour la session de printemps 2016.

Cependant, le Conseil fédéral a annoncé qu'il publiera un rapport concernant la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse d'ici mars. Néanmoins, il sera à l'agenda du parlement lors de la session d'été 2016 et non durant la session de printemps.

1. [15.3841](#): motion Kuprecht, [15.3842](#): motion UDC «Mise en place immédiate de contrôles aux frontières systématiques».

2. [15.3896](#): postulat du groupe socialiste «Avantages économiques de la coopération Schengen».

3. [15.3863](#): motion PVL «Vague de réfugiés. Stratégie du Conseil fédéral». À noter que la motion identique de Diener Lenz a été retirée du Conseil des Etats avant la session extraordinaire.

4. [15.3484](#): motion Verts «Tragédie qui frappe les réfugiés en Méditerranée. Apporter une aide massive et immédiate sur place et créer des ouvertures dans la forteresse Europe».

5. [14.446](#): groupe BD, [14.447](#): groupe PDC-PEV, «Clarifier et pérenniser nos liens avec l'Europe».

6. [12.300](#): initiative cantonale, «Accord de libre-échange dans le secteur agro-alimentaire. Rupture».